

Extraits de la feuille officielle

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **1 (1906)**

Heft 7

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-256037>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de tranchant ; mais, en les essuyant avec mon mouchoir, je vis qu'il n'en était rien.

Je demandai alors aux autres voyageurs s'ils savaient comment du sang était arrivé sur mes doigts. Ils me répondirent qu'ils n'en savaient pas plus que moi.

En continuant à visiter mes vêtements et à regarder autour de moi, je trouvai à ma grande surprise, un nombre incalculable de petites gouttes, qui sur ma robe noire, paraissaient noires ; mais, en les touchant, je vis avec les autres voyageurs, qu'elles avaient l'apparence d'un sang un peu coagulé.

Une seconde note, d'un autre habitant du même pays, raconte également qu'une pluie de sang est tombée à la même heure non loin de là, à Nap-Nisils.

M. Blanchard, à l'occasion de cette communication, a présenté les remarques suivantes :

De tout temps on a parlé, avec une terreur superstitieuse, de pluies sanglantes ou d'eau changée en sang. En effet, certaines eaux présentent une coloration d'un rouge vif qui préoccupa beaucoup d'observateurs il y a un demi siècle. En 1836 Payeu, attribuait cette coloration à la présence d'un petit crustacé branchiopode, l'*Artemia salina*. Bientôt Duval, de la faculté de Montpellier, constatait que cette cause est due à un organisme végétal du genre *Protococcus*, appelé quelquefois *Kemaloccus*.

Le phénomène, qui inquiétait nos ancêtres, est aujourd'hui nettement expliqué et l'on ne saurait y voir, comme le croyaient nos grands-pères, un présage défavorable. Il s'agit d'un fait très simple, mais au fond encore assez rare pour qu'on y prête attention.

A. D.



Poignée d'histoires

Forêt pétrifiée.

Le gouvernement des Etats-Unis vient déclarer comme domaine public la merveilleuse forêt pétrifiée d'Arizona, qui est peut-être, après les chutes du Niagara, la plus grande curiosité de la puissante république. Elle a une extension d'environ vingt kilomètres carrés, et le voyageur qui la traverse ne rencontre comme vestiges de végétation que des centaines et des centaines de troncs d'arbres convertis en pierre. Quelques-uns sont entiers, d'autres sont en morceaux de différentes longueurs ; mais ils sont coupés avec tant de perfection qu'on dirait qu'un cyclone les a divisés avec une formidable scie. Quelques-uns mesurent jusqu'à soixante mètres de longueur et trois de diamètre, d'autres sont de dimension courante.

Les géologues ignorent l'époque à laquelle eut lieu la fossilisation de cette immense forêt. On suppose qu'après avoir été détruite par quelque éruption volcanique, elle fut convertie en fond d'une petite mer, par suite d'un nouveau cataclysme.

Quelques siècles plus tard, les eaux se retirèrent, et le terrain apparut alors comme un immense désert recouvert de sable, jusqu'à ce que celui-ci, disparaissant à son tour sous l'action des pluies et du vent, laissât à découvert les arbres de la vieille forêt, quoique complètement transformés.

Pendant qu'ils reposaient dans leur tombe de sable, la nature, toujours magicienne, les changeait en pierre d'une dureté de diamant,

Corruption électorale.

Un journal du comité de Somerset (Angleterre), relate l'anecdote suivante, à propos de l'élection dans la circonscription de Bridgewater.

Une dame de la Ligue des Primevères faisait sa tournée électorale. Elle rencontre dans un village la femme d'un électeur et lui adresse ainsi la parole :

— Bonjour, mistress Jones ; votre mari va voter, comme toujours, pour les conservateurs, n'est-ce pas ?

La femme répond :
— De vrai, cette fois-ci, mon homme vote pour les libéraux. Il a reçu la promesse d'un cadeau à cet effet ; oui, ma fois, on a acheté son vote.

— Acheté son vote ! C'est très mal ! Qui lui a proposé ce marché ? Pouvez-vous me le nommer ?

— Ah ! ma bonne dame, si vous vouliez me donner un demi-souverain, je serais disposée à vous dire son nom.

La dame des Primevères ouvre sa bourse et donne la petite pièce d'or, tout agitée dans l'attente du nom de l'auteur de cette cynique corruption électorale.

— Ma foi, madame, dit alors la femme de l'électeur, pour ne pas vous mentir, c'est moi qui ai fait changer le vote de mon mari, en lui promettant un pantalon neuf, s'il votait pour le candidat libéral, et, avec vos dix shillings, il l'aura de moi, certes, son pantalon neuf.

Le prix d'un nez.

Combien vaut le nez d'une jolie femme ? La question vient d'être résolue par le tribunal de Londres :

M^{me} Rita March avait élu domicile, il y a quelques mois, dans un hôtel de Douvres. Un soir, elle alla se promener dans le jardin de l'hôtel et tomba d'une hauteur de dix pieds dans un trou. M^{me} March s'écrasa le nez et tous les efforts des chirurgiens pour rendre à celui-ci sa forme première sont restés vains.

M^{me} Rita March a intenté un procès à l'hôtelier. Elle a soumis aux juges toute une série de photographies faites autrefois et sur lesquelles se trouve reproduit un amour de petit nez. Les juges lui ont donné raison et ont condamné l'hôtelier à 12.500 francs de dommages-intérêts.

Dans son résumé le président du tribunal a dit : « Si mon nez avait été endommagé de la sorte, il est certain que je n'aurais pas droit à grand chose ; mais il n'en est pas de même pour une jolie femme. »

On n'est pas plus galant.

LETTRE PATOISE

Dà lai Côte de mai.

Lai semaine péçay dous messieurs de Mulhouse sont allay ai St-Louis po ios affaires. Tiaint ai l'aint ai vu fini iote traiveil, ai se sont dit : Nos sont tot près de Baile, allans in pô visitay ete velle, ço qu'ai fessainent. Ço qu'ai l'arrivé ai Baile, i ne le serò dire, i n'y ètope. Mais enne tchose chure, çà que s'ai maindegainent des leckerlis in iote tû, ai ne rébiainent pe de dégustay les margrâfer ai peu les bons roudges de Schaffhouse. Bref, nos dous voaidjous prangniant le train po rantray ai lôta. Airivay dain le train, ai se botainent tchétiun en in càre po in pô se reposay. Bintôt ai

rontchaiment comme des taichons. Tot d'in cô le train fessé enne grosse secousse que révoyié mes hannes, que se tapainent lai caboche l'un contre l'âtre. Nos voici ai Mulhouse, dié l'un. Tiaint ai voienneut déchaudre, le contrôleur cuvvré lai pœtche di wagon, ai peu crié : *Scheltstat, Alles austiegen*. Tot le monde déchend. Les dous Mulhousiens se ravœtint l'un l'âtre comme des fôs. Main que faire ? D'abord payie, ai peu aiprés attendre qu'in train repaitcheuche po Mulhouse. En attendant les dous voaidjous entraînent dain in restaurant po se payie enne boëne bouteille d'Alsace po digeray inco meu les leckerlis de Baile. Enfin ès dous di matin ai rairivainent ai lôta sain braissure que cé di porte-monnaie. Comme ai sont ai vu recis pai ios fannes, i ne le sais pe ; main i crais que les bés gros mots ne ios aint pe manquy, comme çà lai mode en pareille occasion.

Stu que n' èpe de bos.



Passe-temps

— 0 —

Solutions pour le numéro du 11 février :

Enigmes : le mot de la première énigme est : *violon*.

Le mot de la deuxième énigme est : *souris*.

Curiosités alphabétiques : 1^{re} Les lettres *é, b, t*.

2^e les lettres *o, q, p*.

3^e les lettres *k, c*.

COMBLES

Quel est le comble : De l'audace ?
De l'amabilité ?
De la méchanceté ?

Récréations mathématiques

Prouver que quatre-vingt-dix-neuf plus un ne font pas cent.

Trois voyageurs, pèlerinant ensemble, virent trois prunes sur un prunier. Chacun en cueillit une, combien en resta-t-il ?

Que dit-on de neuf ?

RÉBUS



0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0

Extraits de la Feuille officielle

Courchapoix. — Assemblée bourgeoise, le jeudi 22, à 9 h. du matin, pour discuter les nouveaux règlements de jouissance et la construction d'un puits du pâturage.

— Immédiatement après, assemblée communale pour discuter et voter le nouveau règlement d'organisation.

Vellerat. — Le 14, à 8 h. du soir, pour fixer le taux de l'impôt et voter le budget.



Editeur-imprimeur : G. MORITZ, gérant.